

*Attribution de temps*

Je viens d'assister à une belle scène de théâtre, du cinéma digne de son chef, le vénéré veau d'or, tel qu'il l'appelait lui-même lors de la campagne à la chefferie du Parti progressiste conservateur, pour tenter de nous faire croire que le gouvernement veut bâillonner l'opposition. C'est tout à fait le contraire! Présentement l'opposition est en train de faire de l'opposition pour bâillonner les députés qui auraient de quoi à dire sur le projet de loi et qui avaient des amendements à apporter. C'est exactement ce qui se passe.

On a tenté aussi tout à l'heure de faire valoir le point de vue que les sociétés de la Couronne n'avaient de compte à rendre à personne. Ici c'est faux, monsieur le Président. Présentement, les sociétés de la Couronne rendent compte à des ministres qui sont attachés au Cabinet et qui eux doivent répondre au Cabinet de ces sociétés-là, et doivent répondre aussi à la Chambre à des questions qui leur sont posées sur ces sociétés-là. En plus, les sociétés doivent comparaître devant des comités de la Chambre si elles sont appelées à le faire. Mais ce qui est le handicap présentement, c'est qu'une société répond présentement au comité qui par exemple traite du sujet. Et prenons un exemple: Radio-Canada au Comité permanent des communications et de la culture. Tandis qu'avec le nouveau projet de loi qui est présenté, il y aurait une espèce de contrôle qui serait rattaché directement aux parlementaires et à l'aile parlementaire, au Parlement canadien, qui amènerait les sociétés de façon systématique à comparaître devant des comités, à rendre compte aux parlementaires, tout en étant sous la juridiction d'un ministre, et par surcroît leur permettrait d'agir dans un cadre qui ressemble plus peut-être aux obligations que les parlementaires canadiens fixent au gouvernement canadien, pour respecter ce que les gens demandent et ce qu'ils leur font valoir.

Il faut savoir que si ce projet de loi est présenté aujourd'hui, ce n'est pas simplement dû au fait que le gouvernement veut le faire. C'est qu'au cours des dernières années, le gouvernement canadien a dû s'impliquer dans énormément de dossiers, car certaines sociétés d'État se sont développées. Il y a eu les changements économiques fondamentaux qui sont passés à travers le pays, ce qui a fait que le gouvernement canadien a dû intervenir dans des domaines où il ne pensait jamais le faire. Des exemples frappants: la participation du gouvernement canadien dans l'appui à l'industrie aéronautique. Il est évident que l'industrie aéronautique canadienne ne se serait jamais développée et ne créerait pas présentement les 7,000 ou 8,000 emplois que nous avons de façon directe dans deux sociétés qui sont la de Havilland et la Canadair, si le gouvernement canadien ne s'était pas impliqué directement. Pour ce faire, le gouvernement canadien a dû procéder par le truchement d'une société de la Couronne qui, elle, en a pris possession en achetant des actions de ces sociétés-là, en s'en portant acquéreur. Évidemment, cela prend des organismes de contrôle spéciaux, la CDIC par exemple, qui est constituée de fonds privés et publics et qui a pour rôle la gestion de ces sociétés-là ou de ces compagnies-là. C'est un nouveau phénomène qui vient d'être mis en place et qui s'est développé au cours des dernières années à partir de la CDIC. Et c'est justement pour répondre à ces nouveaux besoins que le gouvernement se doit de venir avec un projet de loi comme celui-là. Est-ce qu'il est mauvais foncièrement, pour le Canada, ou pour les Canadiens, que nous

développons une industrie aéronautique purement canadienne?

Nous, les libéraux, pensons que non, que c'est bon, que ce n'est pas mauvais pour le Canada, que c'est bon pour l'avenir de notre pays d'avoir une nouvelle technologie dans ce domaine-là. Les progressistes conservateurs ont prouvé, eux, au début des années 1960, qu'ils n'y croyaient pas lorsqu'ils ont tout simplement détruit le travail qui se faisait dans ce domaine-là en éliminant AVRO et certaines productions aéronautiques qui étaient en place à ce moment-là au pays. Cela coûte cher, c'est vrai, mais tous les pays du monde le font, le plus souvent sous le couvert militaire. Nous, nous le faisons sous le couvert de l'administration publique, sous le couvert de compagnies qui sont impliquées dans le domaine aéronautique civil, ce qui est de beaucoup préférable au couvert militaire. Et par surcroît, il y a un paquet de sociétés de la Couronne qui, soit dit en passant aujourd'hui, ont des budgets qui sont assez élevés. Qu'on parle de Radio-Canada, ou qu'on parle encore d'Air Canada qui est une société de la Couronne qui fonctionne très bien et qui, encore une fois, sans faire des profits exorbitants sur le dos des Canadiens, a tout de même doté notre pays d'un système de transport extrêmement intéressant, un système de transport qui est rattaché au gouvernement de façon directe par le biais de sa gestion, à partir de ce fait-là, monsieur le Président, je pense qu'il est nécessaire aujourd'hui que le gouvernement amène une nouvelle loi pour aider les députés de cette Chambre à s'impliquer davantage dans la gestion des corporations de la Couronne, à s'impliquer davantage parce que ces corporations de la Couronne entrent aujourd'hui dans toutes les maisons du pays. Que ce soit Radio-Canada par la télévision ou la radio, que ce soit le Canadien National par le transport ou de différentes façons, les corporations de la Couronne du Canada sont des services... Les Postes, qui était un ministère, le gouvernement en a fait une société de la Couronne il y a quelques années. Ce sont tous des organismes qui sont de plus en plus présents dans la vie des Canadiens pour servir les Canadiens. Et il est bon que les députés puissent, à partir de cette réforme, demander à ces corporations de répondre aux besoins définis par les citoyens, et le faire dans le cadre que les parlementaires, qui sont légitimement élus, habilités à le faire, leur fixeront aux niveaux monétaire et de la gestion. Et je le disais tout à l'heure et je le redis, je ne comprends pas la réaction illogique du député de Joliette qui en veut au gouvernement parce qu'il voudrait que ce projet de loi soit déferé au Comité le plus vite possible afin que les députés puissent faire un travail à fond, et ce le plus vite possible... Pas seulement pour en parler chacun pendant dix minutes, ici à la Chambre, mais pour faire un travail à fond sur chacun des articles, avec pouvoir de les modifier au goût et à la volonté des Canadiens, pour en faire quelque chose de potable qui va servir dans les années futures, qui va être bon et qui va être orienté vers les grands besoins de notre pays. De plus, plus vite on l'enverra en comité, plus vite en comité on pourra passer au travers le projet de loi pour en faire ce que les Canadiens veulent que ce soit, plus vite ce projet de loi reviendra à la Chambre pour être rediscuté, débattu et voté, ce qui permettra à ce moment-là au gouvernement et au Parlement